



PROVINCE SUD	ARRIVÉ LE : 12 FEV. 2016									
Direction de l'environnement	N° 4129									
AFFECTÉ	Dir.	DIR code ENR	CM Projets Travaux	CE Com	SGM	SAF	SICIED	SCBT	PPRB	PZF
COPIE							☑			
OBSERVATIONS	Vr → BICPE → 24102 MC + W									

19 FEV. 2016

Référence :
Objet :

Nouméa, le 08 FEV. 2016

Monsieur
Directeur de l'environnement de
la Province Sud
6 routes des artifices
BP L1
98849 NOUMEA CEDEX

LJV/YP/n° 178/DLC/2016

Votre courrier RAR N° RA 02 645 716 9 NC

Vos réf. N° 12025/ 12026/ 12027/ DENV/ SICIED-1

Courrier déposé par vaguemestreAffaire suivie par

Monsieur le Directeur,

J'accuse réception de votre courrier du 28/12/2015 par lequel vous mettez en demeure la Société Immobilière de Nouvelle-Calédonie de respecter les prescriptions applicables aux ouvrages de traitement et d'épuration des eaux résiduaires et domestiques ou assimilés des résidences suivantes :

- Les Hauts d'Audrain et Uare Bay sur la commune de Nouméa
- et, les Hauts de Malaoui sur la commune du Mont-Dore.

Je vous prie de trouver ci-après les rapports des bilans « 24 heures » des ouvrages de traitement et d'épuration des eaux de ces trois résidences émis par la société SOCOMETRA qui en assure le suivi et l'entretien.

Mes services restent à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

[Signature]
Le Directeur Général

Pièces-jointes :
Celles énoncées.

SOCOMETRA



Résidence Hauts Malaoui – Rapport du bilan 24h

2015



Tableau des révisions

Indice	Date	Modification	Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
A	05/02/2016	Création			

Documents de référence

- Délibération n° 10277/DENV/SE du 30 avril 2009 fixant les règles générales et les prescriptions techniques applicables aux installations soumises à déclaration dans la rubrique 2753 : « Ouvrages de traitement et d'épuration des eaux résiduaires domestiques ou assimilées ».

Sommaire

1 - Données de la station	4
2 - Mesures physico-chimiques	4
3 - Mesure de débit.....	5
4 - Conclusion.....	5

1 - Données de la station

Exploitant de l'installation : SIC
Contact :
Agence Saint Quentin

Prestataire pour l'entretien : SOCOMETRA ENGIE
Contact :
Tel. 26 65 95

Cette station est de type bio disque, elle fonctionne avec un procédé biologique à culture fixée avec un décanteur final de type lamellaire. La station possède également un poste de relevage en entrée de station.

Constructeur : S&P
Capacité nominale : 250 équivalents habitants
Charge hydraulique maxi : 37,5 m³ / jour
Année de mise en service : 2014

La station d'épuration est composée des ouvrages suivants :

- Un poste de relevage
- un décanteur primaire
- une unité de biodisque
- un décanteur lamellaire avec une pompe d'extraction des boues

2 - Mesures physico-chimiques

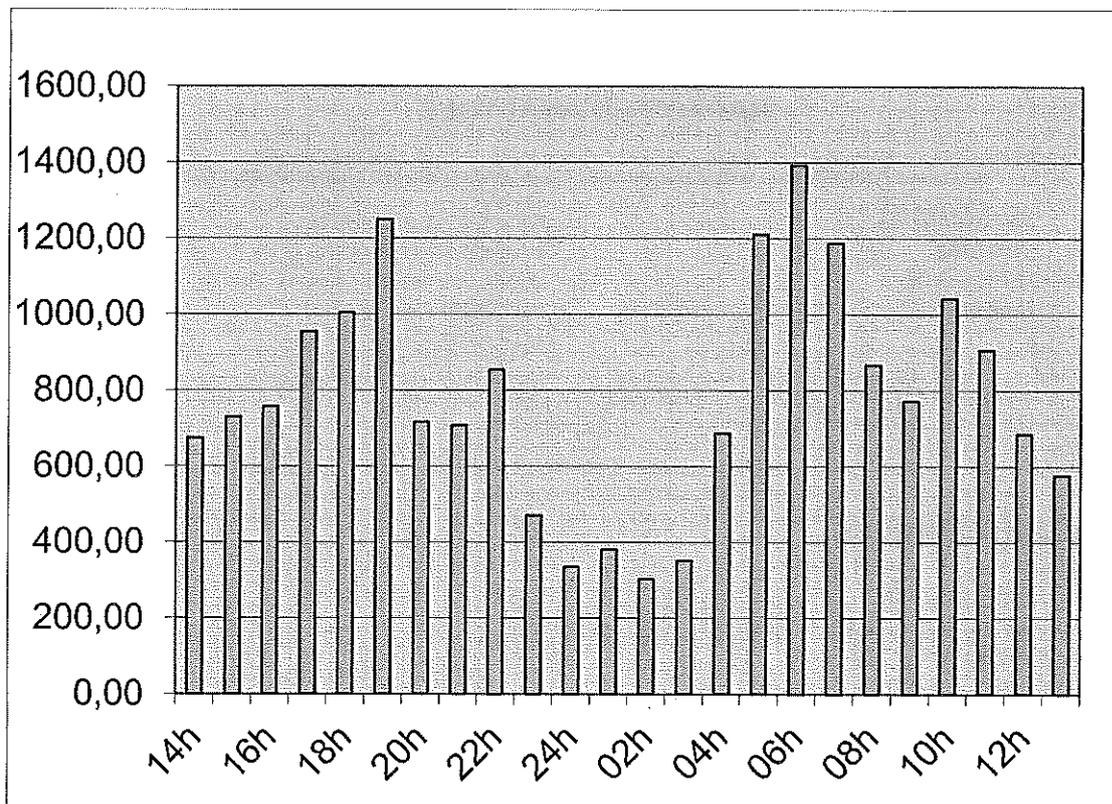
Le prélèvement a été effectué à l'aide d'un préleveur d'échantillon réfrigéré 24 flacons. Les prélèvements ont été réalisés le 10/11/2015.

<i>Paramètres analysés</i>	<i>Valeurs</i>	<i>Limites</i>
<i>pH</i>	7,0	6 à 8,5
<i>Demande biochimique en O²</i>	10	25
<i>Matières en suspension</i>	5	35
<i>Demande chimique en O²</i>	76	125

3 - Mesure de débit

La mesure de débit a été réalisée à l'aide d'une sonde piézométrique installée dans le poste de relevage en entrée de station.

Le débit moyen journalier mesuré est de 18,8 m³/j (soit environ 125 équivalents habitants).



4 - Conclusion

Les résultats sont conformes à la réglementation.

LABORATOIRE D'ANALYSES DES EAUX ET D'ENVIRONNEMENT

Agréé par la Province Nord : Arrêté 64/96 du 20 août 1996.

Agréé par la Province des Iles : Arrêté n° 2002-479/PR du 12 septembre 2002.

RAPPORT D'ANALYSES

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les résultats des analyses demandées.

Demandeur	: SOCOMETRA	Echantillon prélevé par	:
N° d'enregistrement	: 1507468	Date de prélèvement	: 10/11/15 à 8:30
Nature du prélèvement	: EAU USEE	Date d'arrivée au laboratoire	: 10/11/15 à 9:00
Lieu du prélèvement	: Malawi	Date début d'analyse	: 10/11/15
		Date de validation	: 19/11/15

	Valeurs mesurées	Unité mesure	Limite de Quantification
PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES			
pH (2).....	7,0		
(Méthode d'analyse : NF EN ISO 10523)			
Température de mesure du pH.....	21,5	°C	0,1
(Méthode d'analyse : THERMOMETRE)			
PARAMETRES CHIMIQUES			
Demande biochimique en oxygène.....	10	mg/l en O2	1
(Méthode d'analyse : MES. MANOMETRIQUE OXITOP)			
Matières en suspension (2).....	5	mg/l	2
(Méthode d'analyse : NF EN 872)			
ST-DCO (2).....	76	mg/l en O2	3
(Méthode d'analyse : ISO 15705)			

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le chiffre (2)

COMMENTAIRES :

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon analysé.

- Le rapport d'analyses ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
- Toutes les informations techniques relatives aux analyses sont disponibles auprès du laboratoire. Nous tenons à vous préciser, que les éventuelles déclarations de conformité aux spécifications réglementaires ou client, ne tiendront pas explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
- Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre. Leur masse surfacique est comprise entre 0,0850g et 0,170g.



Calédonienne
des Eaux



Analyse n°1507468 : Page 2 / 2

Nouméa, le 19 Novembre 2015

Le Chef de Laboratoire.

EN/CAN/13

Indice de révision : a



by people for people®

SOCOMETRA ENGIE
3, rue Auer, Ducos, BP483
98845 Nouméa CEDEX, Nouvelle Calédonie
T +687 26 65 65 - F +687 26 65 50
Cofelysocometra.nc